

# FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN AFRIQUE

RÉSUMÉS DÉDIÉS À DES AUDIENCES DE SPÉCIALISTES	AUX DÉCIDEURS POLITIQUES	AUX ENTREPRISES	AUX MÉDIAS	AUX MILIEUX UNIVERSITAIRES ET CERCLES DE RÉFLEXION
CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>	<a href="#">voir</a>
TOUS LES CHAPITRES	<a href="#">Télécharger</a>	<a href="#">Télécharger</a>	<a href="#">Télécharger</a>	<a href="#">Télécharger</a>

# CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

## CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

**COVID-19** : l'Afrique est tributaire des produits médicaux et pharmaceutiques importés. En 2020, les dépenses de santé augmenteront à mesure que les gouvernements mettront de côté des fonds pour soutenir leurs systèmes de santé et absorber les coûts liés aux mesures de confinement liées à la COVID-19. Dans le meilleur des cas, **il faudrait à l'Afrique 44 milliards de dollars pour les tests, les équipements de protection individuelle et le traitement des patients atteints de la COVID-19** nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs. En raison de la réaffectation de ressources à la lutte contre la COVID-19, les défis de santé existants en Afrique en subiront le contrecoup financier, comme cela a été le cas lors de la crise d'Ebola. Aussi faudrait-il ne pas perdre de vue les enjeux de santé non liés à la COVID-19.

Selon les projections de la CEA, la pandémie fera basculer **5 à 29 millions de personnes en dessous du seuil d'extrême pauvreté** fixé à 1,90 dollar par jour, par rapport à un scénario de référence de la croissance africaine en 2020.

De plus, la baisse de la demande due à la COVID-19 a **fait chuter les prix des produits agricoles** tels que le café, le thé et le cacao, ce qui devrait **être préjudiciable aux petits exploitants agricoles vulnérables** en Afrique.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** : l'augmentation de la variabilité saisonnière, de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des inondations, ainsi que le déplacement des habitats et des zones agroécologiques du fait du **changement climatique peuvent entraîner l'insécurité alimentaire,**

**la contraction des balances commerciales, un accroissement de la pression inflationniste et des déséquilibres budgétaires.** À titre d'exemple, le **cyclone Idai**, qui a frappé le **Mozambique** en mars-avril 2019, a fragilisé l'économie, **fait 1 000 morts et causé des dégâts se chiffrant entre 700 millions et 1 milliard de dollars.**

**INVESTISSEMENT** : l'investissement est essentiel à la construction d'infrastructures et à la promotion de l'innovation. Malgré la croissance de l'Afrique, **de nombreuses économies restent peu sophistiquées ou peu diversifiées** (figure 1.5), en raison des faibles niveaux d'innovation, des capacités de production limitées, de la faiblesse des investissements et de la piètre qualité de l'éducation. **Le renforcement des capacités nécessitera des investissements dans le capital humain et physique.**

Une nouvelle estimation indique un **déficit de financement** de 2 500 milliards de dollars pour l'ensemble des pays émergents et en développement et **de 200 à 1 300 milliards de dollars pour l'Afrique.** Étant donné que la population africaine devrait augmenter de 43 % entre 2015 et 2030, **ce déficit pourrait atteindre 19 500 milliards de dollars d'ici 2030.**

**Prenez connaissance du « RÔLE DE LA RÉGULATION FINANCIÈRE ».**



## CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique. En Afrique, le secteur privé a des possibilités immenses de contribuer directement aux objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine – l'Afrique que nous voulons (...).

**FINANCEMENT : les innovations des banques et des institutions financières non bancaires**, y compris les entreprises spécialisées dans les technologies financières (fintech), **sont nécessaires** pour relever les défis de financement du secteur privé.

**AGRICULTURE : le secteur agricole en Afrique représente 20 à 40 % du PIB du continent.** L'Afrique est encore au premier stade de la mécanisation (...) Les pays africains dont l'économie repose sur l'agriculture devraient faire de la mécanisation une priorité afin de doubler la productivité agricole et d'éliminer la faim et la malnutrition en Afrique d'ici 2025. **La mécanisation au XXI<sup>e</sup> siècle doit concerner l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.** Elle devrait être impulsée par le secteur privé, compatible avec l'environnement, intelligente face au climat et économiquement viable, en particulier pour les petits agriculteurs (...) Bien que dans le cadre de la Déclaration de Maputo de 2003 les États africains se soient engagés à affecter 10 % de leur budget national au développement agricole, peu d'États ont effectivement tenu cet engagement.

**ACTIVITÉS EXTRACTIVES : les bases de données des services géologiques nationaux sont inadéquates**, car l'Afrique n'a pas fait l'objet d'une étude géologique complète à une échelle appropriée. Les informations géologiques de base, en particulier sous forme numérique, sont cruciales pour attirer des investissements dans l'exploration. Voir l'étude de cas « Création de valeur ajoutée dans l'industrie minière en Australie ».

**INDUSTRIALISATION : la croissance rapide de la main-d'œuvre africaine et la pauvreté généralisée font de la création d'emplois dans les secteurs à haute productivité une priorité absolue. La transformation des économies africaines grâce à l'industrialisation sera la clé de l'amélioration de la productivité à l'échelle de l'ensemble de l'économie, de la création d'emplois et de progrès soutenus** en matière de croissance et de réduction de la pauvreté (...). En Afrique, comme en Chine, (voir ENCADRÉ 2.3), les politiques visant à encourager les investissements

directs étrangers peuvent accélérer le développement industriel, aussi les gouvernements africains devraient-ils le promouvoir. Les investissements étrangers et les entreprises étrangères peuvent permettre aux pays africains d'améliorer leur logistique commerciale et d'accroître les connaissances et les compétences des entrepreneurs locaux.

**LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE : le coût élevé et le caractère peu fiable de l'électricité en Afrique fragilisent le développement du secteur privé** de plusieurs manières. (...) La demande d'énergie en Afrique devrait augmenter considérablement en raison de la croissance démographique, d'une classe moyenne grandissante, de l'urbanisation et du changement climatique. Un tel défi peut être surmonté, car le continent dispose de ressources suffisantes et d'opportunités illimitées pour développer les énergies propres ou renouvelables.

**La CEA a récemment mis au point une méthode d'évaluation de l'efficacité** de l'environnement réglementaire **du secteur de l'énergie** en Afrique et a formé des fonctionnaires des États membres à la modélisation énergétique en vue d'améliorer la performance énergétique. Elle a également conçu l'Initiative sur ODD 7 pour l'Afrique, qui rassemble les bailleurs de fonds des pays et les promoteurs de projets d'énergie propre afin de mettre en phase leurs intérêts, de combiner échelle et rapidité, et d'accélérer le financement du secteur privé pour le déploiement de projets d'énergie propre.

**GOUVERNANCE : la corruption décourage le développement du secteur privé et donc la croissance économique** en refroidissant les investissements étrangers, en faisant grimper le coût de la conduite des affaires, en abaissant la qualité des services, en faussant les marchés concurrentiels et en favorisant le détournement et la mauvaise allocation du peu de ressources disponibles.



## CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

**ACTIFS** : le secteur des banques de détail et d'entreprise en Afrique détient plus de 90 % des actifs du secteur financier, mais il est relativement sous-développé en comparaison à celui des économies émergentes d'Asie et d'autres pays en voie d'industrialisation.

**CROISSANCE** : bien qu'encore de taille étriquée, le secteur bancaire africain est l'un des plus dynamiques et des plus rentables au monde (FIGURE 3.2), ce qui en fait l'un des secteurs clés qui tirent la croissance économique sur le continent ce siècle.

**INCLUSION** : certes l'inclusion financière est faible en Afrique (35 % en 2017), mais le taux de bancarisation, défini comme la proportion de la population qui utilise les services bancaires, devrait passer à 48 % en 2022, avec plus de 450 millions d'Africains bancarisés (voir la FIGURE 3.3).

**PAYSAGE FINANCIER** : au cours des 20 dernières années, le secteur financier africain a radicalement changé. Les politiques de libéralisation financière du début des années 90 ont considérablement augmenté les flux financiers transfrontaliers, qui sont devenus une composante importante du paysage financier africain (voir la FIGURE 3.4).

**RISQUES** : à mesure que les marchés des capitaux s'ouvrent, les risques de contagion et de transmission de l'instabilité financière augmentent, nécessitant une réglementation prudentielle et d'autres mesures préventives pour éviter ou atténuer les crises financières. (...) La recherche d'un équilibre sain entre la protection de l'économie contre la contagion financière et la possibilité pour les institutions financières de mener leurs activités dépendra d'une évaluation minutieuse des mesures macroprudentielles et d'une approche indépendante des transactions commerciales de services financiers.

**AGRICULTURE** : de plus en plus, les pays africains développent et adoptent des mécanismes de financement innovants pour soutenir le secteur agricole. Les banques traditionnelles peuvent ne pas être en mesure de combler le déficit de financement dans le seul secteur agricole, mais elles pourraient avoir à travailler en coordination avec le secteur public, comme c'est le cas dans l'Union européenne.

**RÉGLEMENTATION** : d'un point de vue des politiques publiques, un cadre réglementaire qui établit un équilibre optimal entre la garantie de la stabilité financière et l'offre de mécanismes de financement innovants pour tous est essentiel au développement d'un secteur privé efficace et solide, et, au bout du compte, à l'accélération du développement économique.



## CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

**Le sous-développement des systèmes financiers africains restreint le crédit** aux entreprises et entraîne de **faibles taux d'investissement**. (...) Le faible niveau de crédit en Afrique montre le caractère limité des services que les institutions financières fournissent au secteur privé.

**MARCHÉS BOURSIERS** : ils permettent aux entreprises nationales de lever des fonds dans les économies développées et de mobiliser l'épargne intérieure en offrant une variété d'instruments aux investisseurs pour diversifier leur épargne. Dans les économies en développement et émergentes, **deux contraintes pour les bourses** sont la diversité limitée des instruments financiers et le **nombre limité d'actions cotées**.

**OBSTACLES POUR LES MARCHÉS BOURSIERS EN AFRIQUE** : **niveau élevé des coûts** et frais de **transaction**, **longueur des procédures de cotation**, **caractère** contraignant et **difficile des conditions de**

**cotation, méconnaissance** des marchés boursiers et, dans certaines bourses, le **manque de transparence**. Dans de nombreux marchés en développement à travers le monde, les coûts de transaction sont inférieurs à 1 % de la valeur échanges, mais les bourses africaines facturent généralement bien plus.

**MARCHÉS OBLIGATAIRES** : il existe en Afrique un marché obligataire en monnaie nationale en plein essor caractérisé par un appétit accru des investisseurs nationaux. **Les obligations en monnaie nationale représentent 78 % de l'encours de la dette en Afrique** (obligations d'État et d'entreprises comprises) **En Afrique du Sud**, plus grand marché obligataire du continent, **les investisseurs nationaux détiennent 62 % des obligations d'État**.



## CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

**DÉFICITS D'INVESTISSEMENT** : un **défi central** que l'Afrique doit relever pour réaliser les ODD et parvenir à un développement durable et inclusif consiste à **mobiliser les investissements requis dans des secteurs clés** tels que la santé, l'énergie, les transports, la construction, l'éducation et la fabrication. Les besoins en infrastructures du continent se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars par an jusqu'en 2025, avec un déficit de financement annuel de 67,6 à 107,5 milliards de dollars.

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES** : il faudra environ **18 à 30 milliards de dollars par an** au cours des **deux prochaines décennies pour l'action climatique et l'adaptation au changement climatique en Afrique**, des projets et investissements de près de 1 000 milliards de dollars étant prêts à être financés.

**MARCHÉ DES OBLIGATIONS VERTES** : les **émetteurs souverains financent généralement l'écologisation des infrastructures publiques**, y compris l'énergie, l'eau et les transports. C'est le cas notamment des grandes économies émergentes telles que le Brésil, la Chine et l'Inde, ainsi que des pays plus petits comme les Fidji, les Seychelles et la Thaïlande. **Le marché des obligations vertes a vu le jour en Afrique en 2010** - L'Afrique du Sud et la Banque africaine de développement (BAD) ont pris les devants, suivies par le Maroc, le Nigeria et les Seychelles. Voir l'« Encadré 5.1 - Exemples d'émissions d'obligations vertes en Afrique ».

**FINANCEMENT DE LA DURABILITÉ** : les **flux de capitaux transfrontaliers privés non étrangers vers l'Afrique** sont dominés par des investisseurs prêts à prendre des risques élevés en échange d'un rendement élevé probable, tels que les fonds privés de capital-investissement et les investisseurs visant un horizon à plus long terme, tels que les fonds souverains ou les investisseurs bilatéraux non classiques (comme la Chine).

**CADRES NATIONAUX** : des cadres de réglementation et de gouvernance des obligations vertes, sociales et durables **sont essentiels au développement du marché**. Plusieurs gouvernements africains l'ont reconnu et ont introduit des cadres de gouvernance pour les obligations vertes, **y compris une certification indépendante et un contrôle des produits**, qui s'alignent sur les meilleures pratiques internationales.

**PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)** : en Afrique comme dans de nombreux autres pays en développement, **le secteur des infrastructures n'attire pas beaucoup d'investissements et de financements privés**. **Le financement privé ne représentait que 11 % du financement des infrastructures** en Afrique en 2018. Voir la figure 5.3 « Investissements dans les infrastructures par les prêteurs et les donateurs internationaux, les gouvernements et le secteur privé en Afrique ». **Seuls quelques pays africains se sont lancés dans des PPP** pour mettre à profit les capitaux privés afin de financer les infrastructures. Le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et l'Afrique du Sud représentent près de 50 %.

**BANQUES DE DÉVELOPPEMENT** : les banques de développement régionales et nationales africaines **ont un rôle crucial à jouer pour soutenir le financement des infrastructures**, notamment en catalysant le financement privé. **Elles devraient élargir leur champ d'intervention** dans les pays où elles mènent leurs activités (en ajoutant le financement des infrastructures à leurs opérations si elles ne participent pas déjà dans ce secteur) et elles devraient envisager de s'implanter dans de nouveaux pays.



## CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

**PAIEMENTS NUMÉRIQUES :** la plus **grosse composante des transactions de fintech** en Afrique, les transactions d'argent mobile représentant près de **10 % du PIB**, contre 7 % en Asie et moins de 2 % dans les autres régions. **L'Afrique représente plus de 60 % des transactions d'argent mobile** dans le monde, soit plus de 450 milliards de dollars en 2019.

**FINANCE MOBILE :** avec la propagation de la **COVID-19** et son impact sur les économies, **l'utilisation des fintech**, y compris l'argent mobile, **devrait prendre encore plus d'ampleur**. Par exemple, selon les estimations d'une étude, la propagation de la COVID-19 et les confinements associés décidés par les États ont entraîné une augmentation de **24 à 32 % des téléchargements quotidiens d'applications de financement mobile** dans 74 pays retenus dans un échantillon.

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE :** les projections et prévisions de croissance pour les financements alternatifs et autres instruments de financement participatif en Afrique sont très prometteuses, mais **le marché est confronté à un défi majeur : lutter contre les activités frauduleuses**.

Le financement participatif des activités des entreprises ne profite aux marchés que si emprunteurs et investisseurs se font confiance. Il impératif de fixer des **règles et des lignes directrices contraignantes** pour établir cette confiance.

**FINANCEMENT PARTICIPATIF :** l'Afrique représente **moins de 1 % des activités mondiales de financement participatif** et les raisons en sont les **faibles taux de pénétration de l'internet**, le **coût élevé des services internet** et la **faiblesse des réglementations** et des normes.

**ARGENT MOBILE :** parmi les innovations dans les fintech, **l'argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique, qui comptait 396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents pour leur fournir les services en 2018**.



## CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

**PRÉVENTION DES CRISES :** les pays africains doivent réglementer leur secteur bancaire pour limiter les effets néfastes éventuels des crises bancaires ou d'une mauvaise affectation plus générale des ressources à l'échelle du système. Dans l'intérêt du développement du secteur privé, il y a lieu de renforcer la réglementation des banques et d'autres sources de capitaux destinés au financement de l'industrie privée telles que les marchés boursiers les marchés de dette ainsi que les plateformes numériques.

**CONFIANCE POUR LES ENTREPRISES :** des cadres réglementaires appropriés, efficaces et favorables pour tous les intermédiaires financiers opérant en Afrique donneront confiance à une nouvelle race d'entrepreneurs bons et compétents. Ces cadres introduiront de nouvelles plateformes de services financiers et des produits innovants, dont l'arène concurrentielle deviendra plus transparente et s'ouvrira à de nouveaux acteurs.

**RÉGLEMENTATION DES BANQUES :** la réforme du secteur financier est passée par trois phases distinctes en Afrique, et l'évolution du secteur a montré un certain nombre de tendances essentielles.

**RÉGULATEURS DES MARCHÉS :** les pays africains ont également besoin d'environnements et de cadres réglementaires solides et appropriés pour permettre le développement de marchés de financiers stables et résilients. Tous les pays dotés de marchés des titres ou de bourses de valeurs bien établis ont des règles, des réglementations et des organismes de réglementation appropriés.

**DÉFIS RÉGLEMENTAIRES :** les réglementations concernant le seul secteur bancaire peuvent être insuffisantes pour protéger le système financier de certains des risques que posent les services liés aux fintech, dont la confidentialité des données, le blanchiment d'argent, l'inadéquation entre risques et rendements, et le risque systémique. Ces nouveaux risques appellent à revoir la réglementation financière afin de créer un environnement flexible pour le développement des fintech suffisamment strict pour limiter les risques.

**CRISE DE LA COVID-19 :** certains pays africains ont une marge budgétaire et des réserves internationales limitées et manquent ainsi des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les ripostes à la COVID-19 (...). Selon les données du FMI, les pays africains enregistrent des déficits budgétaires de 5,8 % en moyenne en 2020 et de 4,4 % en 2021, contre 3 % en 2019. (...) Toutefois, l'expérience qu'ont les décideurs et régulateurs africains de la crise financière de 2008-2009 et le recours à diverses mesures pour amortir son impact leur donnent un avantage pour répondre rapidement à la crise de la COVID-19.





## CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants pour le développement du secteur privé en Afrique. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - La **transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

**CRISE DE LA COVID-19 :** pour favoriser la reprise économique et des progrès raisonnables sur les ODD, **les économies africaines devraient explorer pleinement les financements innovants** pour le secteur privé et améliorer l'écosystème pour le développement du secteur privé. Les efforts devraient inclure l'**augmentation des investissements pour les porter à 35 à 40 % du PIB**, le renforcement de la compétitivité et le soutien à l'intégration régionale. Une **stratégie clé** est la **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)**, dont l'accord a été signé par 54 pays africains - voir la figure 8.2.

**RÉGLEMENTATION :** le rapport recommande que les **décideurs publics** (y compris les banques centrales) **envisagent de modifier la législation sur les services bancaires et financiers** pour favoriser le financement innovant du secteur privé. Le processus pourrait conduire à des activités de lobbying et lancer le débat sur une série de questions relatives aux services bancaires et financiers.



# CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

## CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

**MOTEUR DE LA CROISSANCE :** En tant que moteur de la croissance, le secteur privé catalysera les investissements dans les infrastructures et l'industrialisation et contribuera ainsi de manière cruciale à la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). **Le secteur privé peut générer de la productivité et renforcer la participation des ménages et des entreprises** à l'activité économique, stimulant ainsi la croissance économique et la prospérité.

**SECTEUR DE L'AVIATION :** Les restrictions sur les voyages aériens et la réduction des itinéraires aériens ont porté un coup aux principaux transporteurs africains. L'Association internationale du transport aérien (IATA) prévoit **une baisse de 4 milliards de dollars des revenus des compagnies aériennes africaines**. L'effet est exacerbé pour les compagnies aériennes qui étaient chancelantes avant la pandémie et finiront probablement par déposer le bilan ou demander une aide financière de l'État.

**FINANCEMENT :** Le financement du secteur privé par les banques reste faible et ne répond généralement pas aux besoins du secteur privé étant donné qu'il s'agit à **60 % de financements à court terme** (c'est-à-dire d'une échéance inférieure à un an).

**RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET FINANCEMENT ALTERNATIF :** La révolution numérique en cours en Afrique, principalement basée sur les réseaux de téléphonie mobile, **ouvre des perspectives pour développer durablement la finance**. L'infrastructure est adaptée au développement de systèmes de prépaiement, et **si les entreprises de télécommunications et les banques collaboraient, les systèmes de prépaiement pourraient être remplacés par des virements bancaires**.

**La finance alternative**, en particulier le financement participatif, est un autre **marché en plein essor en Afrique**. **Le financement participatif** présente certaines difficultés, car les entrepreneurs doivent passer du temps à constituer un carnet d'adresses d'acteurs qui apporteront des capitaux et vont promouvoir la mobilisation, mais il **peut avoir des avantages non monétaires**, tels qu'une crédibilité accrue et une meilleure connaissance du marché. **Prenez connaissance de l'étude de cas « SOLUTION NUMÉRIQUE ET EMPRUNTS : DEUX EXEMPLES DU KENYA ».**



## CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique.

Le **déficit d'infrastructures** en Afrique non seulement pose un défi au développement du secteur privé, mais offre également **au secteur privé africain la possibilité d'investir**.

**CROISSANCE** : plus de **700 entreprises privées en Afrique** sont suffisamment grandes pour **générer plus de 500 millions de dollars** de revenus par an. **Les grandes entreprises** (de 100 employés ou plus) **génèrent** des bénéfices de l'ordre de **1 à 1 000 milliards de dollars par an**.

**AGRICULTURE** : les **besoins de financement actuels des 48 millions de petits exploitants agricoles africains** sont estimés à environ 450 milliards de dollars. Des mécanismes de financement innovants sont nécessaires, à l'instar des groupes de coopératives, des cadres de chaînes de valeur ou des programmes d'aide aux petits planteurs obligeant les agriculteurs à fournir des produits à une entreprise particulière, qui peuvent être liés à des partenariats public-privé (PPP), et l'argent mobile pour le secteur privé (...).

**DÉFI AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ** : le **manque d'accès facile, abordable et fiable aux infrastructures** (en particulier à l'énergie) et le manque de financement sont **les deux obstacles les plus cités** qui nuisent au fonctionnement des entreprises en Afrique. **Le manque d'accès à l'électricité** est cité par 20,7 % des entreprises en Afrique comme le principal obstacle et le manque de financement par 19,6 % . Voir la figure 2.4 « Principaux obstacles au fonctionnement des entreprises en Afrique », et la figure 2.5 « Principaux obstacles au fonctionnement des entreprises en Afrique, selon la taille de l'entreprise ».

**ÉNERGIE** : quelque **79 % des entreprises en Afrique ont fait l'expérience de coupures d'électricité** entre 2007 et 2018, et le coût effectif moyen de l'électricité pour les entreprises manufacturières en Afrique est proche de **20 cents le kilowattheure, soit un coût environ quatre fois plus élevé que les tarifs industriels ailleurs dans le monde**. (...) L'écart entre la demande et l'offre est une aubaine pour le secteur privé qui pourrait ainsi investir dans le secteur de l'énergie, impulser l'industrialisation et stimuler la croissance, l'emploi et le commerce, compte tenu notamment des retombées positives éventuelles de la ZLECA.

**PANDÉMIE DE COVID-19** : les entreprises africaines s'attendent à une lente reprise après la crise et à une **baisse de leurs revenus de 30 à 40 % en moyenne**, les petites entreprises s'attendant à être plus touchées. *En savoir plus sur les effets potentiels de la COVID-19 sur les entreprises africaines.*

**ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECA)** : les entreprises africaines doivent se moderniser sur le plan industriel en participant aux chaînes de valeur mondiales. La **ZLECA offre la possibilité aux pays africains** d'apprendre, par la pratique, à **développer des chaînes de valeur régionales compétitives**, une étape indispensable pour participer aux chaînes de valeur mondiales. Dans le cadre de la ZLECA, les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce devraient en principe être réduites, le coût de la conduite des activités des entreprises aussi par ricochet.



# CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

**FINANCEMENT** : le secteur bancaire est la principale source de financement du secteur privé en Afrique, mais le ratio crédit bancaire/PIB est très faible, inférieur à 30 % en 2019, contre 47 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 94 % en Europe et Asie centrale.

**CROISSANCE** : bien qu'encore de taille étiquée, le secteur bancaire africain est l'un des plus dynamiques et des plus rentables au monde (FIGURE 3.2), ce qui en fait l'un des secteurs clés qui tirent la croissance économique sur le continent.

**EXPANSION** : les faibles niveaux d'inclusion financière en Afrique signifient l'existence d'un **potentiel de croissance énorme** si le secteur bancaire peut apporter des services financiers aux populations mal desservies et non desservies. **L'élargissement de l'inclusion entraînera une augmentation des dépôts** et des financements, qui peuvent accroître les capacités des entreprises.

**CONCURRENCE** : la déréglementation a assoupli les barrières à l'entrée, ouvrant la voie à la concurrence dans le secteur bancaire. (...) **Si les banques nationales ne sont pas structurées comme il se doit** de manière à être compétitives dans leur tarification, elles **seront probablement confrontées à une concurrence féroce de la part de nouveaux entrants panafricains**.

**ZLECA** : avec l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la libéralisation des services financiers en tant que l'un des secteurs de services prioritaires, les **banques africaines auront la possibilité d'accéder à un marché continental de plus de 1,2 milliard de consommateurs**.

**ACTIVITÉS EXTRACTIVES** : alors que les sociétés minières continuent de croître, les banques traditionnelles en Afrique peuvent être amenées à renoncer au financement de certains de ces projets en raison du risque élevé perçu et des limites imposées par les réglementations internationales. Des dynamiques similaires sont également observées dans les entreprises pétrolières et gazières.

**PME** : à mesure que les petites et moyennes entreprises (PME) intensifient leur production pour pénétrer d'autres marchés en Afrique et s'engager dans des activités transfrontalières, **elles auront besoin de financements pour le commerce et d'autres types de crédit pour développer leurs activités**.



# CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

**MARCHÉS FINANCIERS** : ils constituent non seulement une solution de rechange pour la levée de fonds supplémentaire pour le secteur privé, mais également une **solution de rechange pour les dépôts bancaires ordinaires permettant aux investisseurs d'épargner et d'obtenir des gains**.

**MARCHÉS BOURSISERS** : ils servent de **plateforme de mobilisation de fonds pour les entreprises** qui ont besoin de capitaux importants pour se développer et d'outil d'aide à la vente pour permettre aux entrepreneurs de réduire leur participation dans l'entreprise. La participation aux marchés boursiers **assure une plus grande notoriété aux investisseurs et aux entreprises africains, un accès aux marchés de la dette publique** et à d'autres types d'**instruments de financement, et permet de lever des fonds et de diversifier leur épargne**.

**CONDITIONS DE COTATION** : les bourses exigent souvent que les entreprises atteignent **certains seuils** avant d'être cotées. Les entreprises doivent également **aligner leurs pratiques comptables sur les réglementations** édictées par la bourse ou l'autorité de réglementation. Ces dernières années, les bourses africaines ont commencé à mettre en place des marchés secondaires pour offrir aux **petites entreprises** et aux **start-up non encore rentables** la **possibilité d'accéder aux marchés boursiers** pour lever des fonds.

**INTRODUCTIONS EN BOURSE (PAPE)** : avec plus de 1 200 offres publiques réalisées en 2019, **le marché africain des introductions en bourse représentait 1,4 % de la valeur mondiale des introductions en bourse, qui était de 1 200 milliards de dollars**. Voir la figure 4.2 : Introductions en bourse dans quelques bourses des valeurs africaines, 2014-2019.

**MARCHÉS DE PLACEMENTS PRIVÉS** : en 2019, 106 milliards de dollars de capitaux privés ont été levés à travers le monde, mais seulement 1,1 milliard de dollars en Afrique. **Le nombre d'opérations en Afrique est passé de 158 en 2014 à 186 en 2018**, soit le record historique de 2013. Voir la figure 4.6 « Part des transactions d'investissements privés africains par région, 2013-2018 ».

**OPPORTUNITÉS** : la **population croissante de l'Afrique, la classe moyenne émergente**, la hausse des prix des denrées alimentaires et la **valeur croissante du marché alimentaire** (qui devrait atteindre 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2030) **présentent** pour le secteur privé **des opportunités d'investissement** dans les terres agricoles et dans l'agro-industrie.



# CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

**OBLIGATIONS DE DURABILITÉ :** la prise en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et de la durabilité attire de plus en plus les investisseurs écologiquement et socialement responsables. Elle offre également à l'Afrique une occasion unique de mobiliser des capitaux privés pour financer le développement des infrastructures et les activités économiques à grande échelle.

**LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS VERTES :** l'opportunité d'investissement pour s'attaquer au changement climatique dans les villes des marchés émergents est estimée à 29 000 milliards de dollars d'ici 2030. Les secteurs clés d'une telle opportunité d'investissement comprennent les bâtiments verts, les véhicules électriques, les infrastructures de transport public, l'approvisionnement en eau intelligent face au climat, les énergies renouvelables et la gestion des déchets solides municipaux.

**FINANCEMENT :** en Afrique comme dans de nombreux autres pays en développement, le secteur des infrastructures n'attire pas beaucoup d'investissements et de financements privés. Le financement privé ne

représentait que 11 % du financement des infrastructures en Afrique en 2018. Voir la figure 5.3 « Investissements dans les infrastructures par les prêteurs et les donateurs internationaux, les gouvernements et le secteur privé en Afrique ».

**INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES :** en raison de risques considérables, la demande doit être suffisamment importante pour couvrir les coûts d'investissement et d'exploitation, créant des risques pour ceux qui investissent de grosses sommes d'argent dans l'espoir d'une demande future. Ainsi, les investisseurs privés prêts à prendre des risques exigeront une prime de risque importante pour leur investissement, ou alors des garanties, par exemple, de trafic.

**BANQUES DE DÉVELOPPEMENT :** elles peuvent fournir des fonds au secteur privé sous forme de prêts ou de prises de participation ; avec un portefeuille diversifié intégrant des projets à risques plus élevés et moins élevés, elles peuvent financer leurs opérations par les revenus et par les fonds prélevés sur le marché.



# CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

**AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT :** le déficit de financement de l'Afrique a constitué une **occasion unique de développer les fintech** afin de fournir d'autres sources de financement et mécanismes d'investissement, en particulier pour les start-up et les micro-, petites et moyennes entreprises. Deux activités essentielles liées aux fintech, à savoir **le financement participatif et l'investissement participatif**, ont augmenté entre 2017 et 2019 et devraient continuer de croître en 2020-2023.

**FINANCEMENT PARTICIPATIF :** il est actuellement **plus important que l'investissement participatif en Afrique**, même si, selon les prévisions de Statista, l'investissement participatif devrait surpasser le financement participatif en 2022. Voir le tableau 6.1 « Financement non classique en Afrique, 2017-2023 ».

**ARGENT MOBILE :** parmi les innovations dans les fintech, **l'argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique, qui comptait 396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents pour leur fournir les services en 2018.**

**SYSTÈME DE PAIEMENT NUMÉRIQUE :** il connaît un **essor rapide en Afrique**, parallèlement au commerce électronique. Les principales plateformes de commerce électronique offrent plusieurs méthodes de paiement sur

leurs sites Web et applications, tableau 6.4. (...) bien que la plupart des entreprises de commerce électronique opérant en Afrique soient locales, une part substantielle des paiements effectués sur ces plateformes sont traités par des **systèmes de cartes et de paiement détenus par des étrangers**. Voir l'« Encadré 6.1 - Développements régionaux dans le domaine du commerce électronique ».

**FINANCEMENT :** l'émergence des fintech en Afrique a ouvert de nouvelles voies de financement pour les entreprises et conduit à l'apparition de nouveaux fournisseurs de services financiers, de nouveaux instruments financiers tels que le financement participatif et les services d'argent mobile, de nouvelles monnaies telles que les cryptomonnaies et même de nouvelles façons de mener des opérations bancaires conventionnelles, telles que les **services bancaires en ligne** et les **systèmes de paiement électronique**.

**PME :** les fintech offrent les **possibilités de surmonter certaines des contraintes financières** auxquelles sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) en raison de la complexité du financement des PME. (...) Les **fintech**, notamment l'analyse de données, **permettent de combler le déficit de financement dans le secteur des PME** grâce à l'innovation en matière d'évaluation, de souscription, d'émission et de mise à disposition de crédits.



# CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

**CONFIANCE POUR LES ENTREPRISES** : des cadres réglementaires appropriés, efficaces et favorables pour tous les intermédiaires financiers opérant en Afrique donneront confiance à une nouvelle race d'entrepreneurs bons et compétents. Ces cadres introduiront de nouvelles plateformes de services financiers et des produits innovants, dont l'arène concurrentielle deviendra plus transparente et s'ouvrira à de nouveaux acteurs.

**PAIEMENT MOBILE** : l'utilisation de systèmes de paiement mobile prend de l'ampleur, contribuant à combler le vide dans le segment des populations non bancarisées à travers l'Afrique. Les transferts nationaux via les plateformes de paiement mobile permettent de payer un large éventail de services, qu'il s'agisse de frais de scolarité, de loyer, de factures de services publics ou de salaires. **On ne saurait sous-estimer l'importance et l'étendue des services financiers** fournis via les plateformes mobiles.

**RISQUES** : de nombreuses économies africaines sont dominées par un petit nombre de secteurs, normalement les **producteurs de cultures commerciales ou de ressources naturelles**, comme le pétrole et le gaz. **Les prêts bancaires ont tendance à se concentrer sur les entreprises et les ménages de ces secteurs**, de sorte que des risques macroéconomiques importants sont associés aux portefeuilles de prêts vulnérables au risque associé aux matières premières.

**PRÊTS AUX PME** : les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) ont été **considérablement touchés par la réglementation**. En savoir plus sur l'impact des réglementations sur le financement des petites et moyennes entreprises.





# CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants pour le développement du secteur privé en Afrique. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - La **transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

**DÉFI DE FINANCEMENT :** sur la période 2020-2030, **le secteur privé en Afrique** devrait jouer **un rôle important dans la facilitation de la reprise économique** après la pandémie de COVID-19, l'accroissement de la prospérité économique et la réalisation des ODD. (...) Cependant, **le manque de financement est l'un des principaux obstacles** au développement du secteur privé en Afrique. La récente flambée de COVID-19 est une menace qui aggrave le défi déjà important de la recherche de financements. Les marchés des capitaux devraient être une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé.

**LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECA) :** crée **des opportunités d'internationalisation** en soutenant le développement de **chaînes de valeur régionales et mondiales** dans lesquelles les fabricants qui dépendent de services intégrés et incorporés pour leur production peuvent se procurer ces services localement sur le marché continental, **créant des emplois et de la valeur ajoutée et augmentant leur part du marché mondial.**



# CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

## CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

**BAISSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES :** Après de légères hausses en 2019, les **prix de plus de 2/3 des matières premières africaines exportées ont chuté** en 2020. Le prix du pétrole, qui représente 40 % des exportations africaines et 7,4 % du PIB du continent, **s'est effondré de plus de 50 %, atteignant son plus bas niveau depuis 2003**. Les prix des métaux ont chuté de 20 % et ceux du coton de 26 %. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) prévoit une perte des revenus des carburants se chiffrant à au moins 65 milliards de dollars en 2020. (Figure 12).

**IMPACT DE LA COVID-19 :** Selon les projections de la CEA, la pandémie fera basculer **5 à 29 millions de personnes en dessous du seuil d'extrême pauvreté** fixé à 1,90 dollar par jour, par rapport à un scénario de référence de la croissance africaine en 2020.

La crise sanitaire actuelle a de nombreux effets sociaux négatifs et **l'Afrique est particulièrement vulnérable, du fait de la faiblesse des systèmes de santé, des conditions de vie difficiles et d'un accès limité aux services d'assainissement**. Les systèmes de santé africains sont plus fragiles que ceux du reste du monde, avec des nombres plus faibles de lits d'hôpitaux, d'unités de soins intensifs et de professionnels de la santé rapportés à la population. **L'Afrique compte en moyenne 1,8 lit pour 1 000 habitants**, contre 6 en France et 8,2 en Fédération de Russie.

**Les gouvernements africains ont besoin de fonds supplémentaires pour faire face à la COVID-19.** Dans le meilleur des cas, avec la maîtrise de la propagation du coronavirus et des mesures rigoureuses de distanciation physique prises de manière précoce, **il faudrait à l'Afrique 44 milliards de dollars pour les tests, les équipements de protection individuelle et le traitement des patients atteints de la COVID-19** nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs.

**INFRASTRUCTURES :** Selon des estimations récentes, **l'Afrique a besoin de 100 milliards de dollars par an pour combler son déficit d'infrastructure** (McKinsey & Company, 2019). Ce chiffre correspond aux estimations de la Banque africaine de développement des besoins en infrastructures du continent, qui s'élèveraient entre 130 et 170 milliards de dollars par an, avec un déficit de financement de 68 à 108 milliards de dollars (BAD, 2018). **Ce déficit représente environ 3 à 5 % du PIB du continent. Les secteurs clés sont l'énergie et les transports**, qui représentent environ 55 % des besoins de financement, et **l'approvisionnement en eau et l'assainissement**, qui eux représentent environ 40 % (tableau 1.3).



## CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique.

**Les petites et moyennes entreprises** sont considérées comme l'**épine dorsale des économies africaines**, puisqu'elles représentent environ **90 % de l'ensemble des entreprises privées** et plus de **60 % des emplois** dans la plupart des pays africains.

### DÉFI AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ :

**Le manque d'accès facile, abordable et fiable aux infrastructures** (en particulier à l'énergie) et le manque de financement sont **les deux obstacles les plus cités** qui nuisent au fonctionnement des entreprises en Afrique. **Le manque d'accès à l'électricité** est cité par 20,7 % des entreprises en Afrique comme le principal obstacle et le manque de financement par 19,6 %. Voir la figure 2.4 « Principaux obstacles au fonctionnement des entreprises en Afrique ».

**TRANSPORT** : quelque **3,6 % des entreprises en Afrique** ont mentionné **le transport comme le principal obstacle** à la conduite de leurs activités.

**ÉNERGIE** : environ **590 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'électricité**, et pour ceux qui y ont accès, la qualité est généralement médiocre et la fiabilité inacceptable en comparaison à d'autres régions du monde.

**TIC** : selon les estimations, **75 % de la population africaine n'a pas accès à l'internet** et n'a donc pas accès au savoir, à l'information et aux services que l'internet peut apporter.

**EAU** : le **manque d'eau potable et de services d'assainissement fait perdre chaque année à l'Afrique environ 5 % de son PIB**, et des personnes consacrent annuellement 40 milliards d'heures d'un temps autrement productif simplement à la collecte de l'eau.

**GOVERNANCE** : quelque **6,3 % des entreprises** en Afrique ont mentionné **la corruption comme un obstacle majeur** à la conduite de leurs activités.

**FINANCEMENT** : selon **19,6 % des entreprises, le manque de financement est un obstacle majeur à la conduite de leurs activités**. Près d'un quart des petites entreprises l'ont cité comme un obstacle majeur, tout comme environ 13 % des grandes entreprises.



## CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

**FINANCEMENT** : malgré une augmentation globale des activités bancaires, **le financement bancaire destiné au secteur privé reste faible et mal adapté aux besoins des entreprises privées.** (...) **La plupart des prêts bancaires au secteur privé sont à court et moyen terme.** Or, **les entreprises ont souvent besoin de financement pour des projets à plus long terme**, tels que l'achat d'immobilisations ou de biens immobiliers pour accroître leurs capacités. Les types de prêts courants sont indiqués dans le TABLEAU 3.1.

**TAILLE DE L'ENTREPRISE** : elle peut avoir des effets prononcés sur l'accès au financement, car **les grandes entreprises sont plus susceptibles d'obtenir des prêts** et des conditions favorables. Cependant, les petites et moyennes entreprises peuvent être effectivement exclues du financement bancaire.

**INCLUSION** : certes **l'inclusion financière est faible en Afrique** (3% en 2017), mais le taux de bancarisation, défini comme la proportion de la population qui utilise les services bancaires, **devrait passer à 48 % en 2022**, avec plus de 450 millions d'Africains bancarisés. Voir la FIGURE 3.3. L'expansion des banques traditionnelles pour atteindre un plus grand nombre de personnes et l'entrée de nouvelles banques sur le marché devraient créer encore plus d'opportunités pour le secteur bancaire.

**ZLECA** : avec l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la libéralisation des services financiers en tant que l'un des secteurs de services prioritaires, **les banques africaines auront la possibilité d'accéder à un marché continental de plus de 1,2 milliard de consommateurs.**



## CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

**INTRODUCTIONS EN BOURSE :** lors d'une introduction en bourse, une société privée offre ses actions au public et s'inscrit officiellement à la bourse, ce qui la relie au système financier plus large. Un **marché des introductions en bourse qui fonctionne nécessite que** les banques d'investissement **aident à générer des intérêts et à connecter les sociétés à des investisseurs potentiels.** (...) Les introductions en bourse sud-africaines représentaient à elles seules plus de 65 % des capitaux levés sur les marchés boursiers africains.

Le **produit** des introductions en bourse en Afrique **entre 2014 et 2019 a atteint 27,1 milliards de dollars, soit moins de 1,4 % du produit des introductions en bourse mondiales** au cours de cette période. Avec plus de 1 200 offres publiques réalisées en 2019, **le marché africain des introductions en bourse représentait 1,4 % de la valeur mondiale des introductions en bourse, qui était de 1 200 milliards de dollars.** Voir la figure 4.2 : Introductions en bourse dans quelques bourses des valeurs africaines, 2014-2019.

**OBLIGATIONS SOUVERAINES :** en 2019, **les États africains ont émis des obligations souveraines représentant plus de 200 milliards de dollars** (libellées en monnaie nationale ou en devise étrangère) **contre plus**

**de 700 milliards de dollars d'obligations souveraines émises par la Chine**, plus grand marché obligataire parmi les pays émergents et troisième plus grand marché obligataire au monde.

**BOURSES DE MARCHANDISES :** bien que les pays africains soient les principaux producteurs mondiaux de nombreux produits agricoles et de ressources naturelles, les **produits sont échangés** ou leurs prix cotés sur des bourses établies **hors du continent.** Ainsi, **les possibilités de détermination des prix, d'accès au financement et de couverture et les informations sur le marché sont limitées pour les agriculteurs et les petites entreprises africains** de ces secteurs.

**MARCHÉS DE PLACEMENTS PRIVÉS :** en 2019, **106 milliards de dollars de capitaux privés ont été levés à travers le monde, mais seulement 1,1 milliard de dollars en Afrique.** Le nombre d'opérations en Afrique **est passé** de 158 en 2014 à **186 en 2018**, soit le record historique de 2013. Voir la figure 4.6 « Part des transactions d'investissements privés africains par région, 2013-2018 ».



## CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

**DÉFICITS D'INVESTISSEMENT** : un **défi central** que l'Afrique doit relever pour réaliser les ODD et parvenir à un développement durable et inclusif consiste à **mobiliser les investissements requis dans des secteurs clés** tels que la santé, l'énergie, les transports, la construction, l'éducation et la fabrication. Les besoins en infrastructures du continent se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars par an jusqu'en 2025, avec un déficit de financement annuel de 67,6 à 107,5 milliards de dollars.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** : il faudra environ **18 à 30 milliards de dollars par an** au cours des **deux prochaines décennies pour l'action climatique et l'adaptation au changement climatique en Afrique**, des projets et investissements de près de 1 000 milliards de dollars étant prêts à être financés.

**BANQUES DE DÉVELOPPEMENT** : les banques de développement régionales et nationales africaines **ont un rôle crucial à jouer pour soutenir le financement des infrastructures**, notamment en catalysant le

financement privé. **Elles devraient élargir leur champ d'intervention** dans les pays où elles mènent leurs activités (en ajoutant le financement des infrastructures à leurs opérations si elles ne participent pas déjà dans ce secteur) et elles devraient envisager de s'implanter dans de nouveaux pays. Les banques de développement nationales africaines ont une marge considérable pour élargir leur champ d'intervention, ce qui leur permettrait de **contribuer davantage au financement des infrastructures**. Voir l'étude de cas « Opérations de la Banque de développement d'Afrique australe en Afrique du Sud »

**FONDS DE PENSION** : les **fonds de pension** africains **ont connu un essor ces dernières années**, bien que partis d'une base faible, grâce à la montée en puissance de la classe moyenne et aux réformes réglementaires qui permettent aux filets de sécurité sociale de couvrir un plus grand nombre de personnes (CEA, 2019). **Les fonds de pension des six plus grands marchés africains pourraient atteindre environ 7 300 milliards de dollars d'ici 2050** (contre 800 milliards de dollars en 2014).



## CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

**PAIEMENTS NUMÉRIQUES :** la plus **grosse composante des transactions de fintech** en Afrique, les transactions d'argent mobile, représentant près de **10 % du PIB**, contre 7 % en Asie et moins de 2 % dans les autres régions. **L'Afrique représente plus de 60 % des transactions d'argent mobile** dans le monde, soit plus de 450 milliards de dollars en 2019.

**FINANCEMENT PARTICIPATIF :** l'Afrique représente **moins de 1 % des activités mondiales de financement participatif** et les raisons en sont les **faibles taux de pénétration de l'internet**, le **coût élevé des services internet** et la **faiblesse des réglementations** et des normes.

**ARGENT MOBILE :** parmi les innovations dans les fintech, l'**argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique**, qui comptait **396 millions d'utilisateurs enregistrés** et **1,4 million d'agents** pour leur fournir les services en 2018.

**INCLUSION :** en plus de permettre aux individus d'accéder plus facilement aux services financiers, la **migration vers les services bancaires mobiles** et **en ligne** a étendu les services financiers aux personnes qui en étaient privées depuis longtemps par les institutions financières, que ce soit parce qu'elles vivent dans une zone mal desservie ou parce qu'elles n'ont pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire.

**FINANCE MOBILE :** avec la propagation de la **COVID-19** et son impact sur les économies, **l'utilisation des fintech**, y compris l'argent mobile, **devrait prendre encore plus d'ampleur**. Par exemple, selon les estimations d'une étude, la propagation de la COVID-19 et les confinements associés décidés par les États ont entraîné une augmentation de **24 à 32 % des téléchargements quotidiens d'applications de financement mobile** dans 74 pays retenus dans un échantillon.



## CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

**PRÉVENTION DES CRISES :** les pays africains doivent réglementer leur secteur bancaire pour limiter les effets néfastes éventuels des crises bancaires ou d'une mauvaise affectation plus générale des ressources à l'échelle du système. Dans l'intérêt du développement du secteur privé, il y a lieu de renforcer la réglementation des banques et d'autres sources de capitaux destinés au financement de l'industrie privée telles que les marchés boursiers les marchés de dette ainsi que les plateformes numériques.

**DÉFIS RÉGLEMENTAIRES :** les réglementations concernant le seul secteur bancaire peuvent être insuffisantes pour protéger le système financier de certains des risques que posent les services liés aux fintech, dont la confidentialité des données, le blanchiment d'argent, l'inadéquation entre risques et rendements, et le risque systémique. Ces nouveaux risques appellent à revoir la réglementation financière afin de créer un environnement flexible pour le développement des fintech suffisamment strict pour limiter les risques.

**CRISE DE LA COVID-19 :** certains pays africains ont une marge budgétaire et des réserves internationales limitées et manquent ainsi des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les ripostes à la COVID-19 (...) Selon les données du FMI, les pays africains enregistreront des déficits budgétaires de 5,8 % en moyenne en 2020 et de 4,4 % en 2021, contre 3 % en 2019. (...) Toutefois, l'expérience qu'ont les décideurs et régulateurs africains de la crise financière de 2008-2009 et le recours à diverses mesures pour amortir son impact leur donnent un avantage pour répondre rapidement à la crise de la COVID-19.





## CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants pour le développement du secteur privé en Afrique. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - **La transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

**CRISE DE LA COVID-19** : pour favoriser la reprise économique et des progrès raisonnables sur les ODD, **les économies africaines devraient explorer pleinement les financements innovants** pour le secteur privé et améliorer l'écosystème pour le développement du secteur privé. Les efforts devraient inclure l'**augmentation des investissements pour les porter à 35 à 40 % du PIB**, le renforcement de la compétitivité et le soutien à l'intégration régionale. Une **stratégie clé** est la **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)**, dont l'accord a été signé par 54 pays africains - voir la figure 8.2.

**MARCHÉS FINANCIERS** : l'Afrique peut **approfondir et élargir les marchés financiers** en soutenant les systèmes et plateformes de paiement numérique qui soutiennent les paiements et les transferts électroniques à travers deux initiatives d'intégration continentales importantes : **la Stratégie de transformation numérique et la ZLECA.**



# CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

## CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

**COVID-19** : Selon les projections de la CEA, la pandémie fera basculer **5 à 29 millions de personnes en dessous du seuil d'extrême pauvreté** fixé à 1,90 dollar par jour, par rapport à un scénario de référence de la croissance africaine en 2020. Qui plus est, dans le meilleur des cas, **il faudrait à l'Afrique 44 milliards de dollars pour les tests, les équipements de protection individuelle et le traitement des patients atteints de la COVID-19** nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs. En raison de la réaffectation de ressources à la lutte contre la COVID-19, les défis de santé existants en Afrique en subiront le contrecoup financier, comme cela a été le cas lors de la crise d'Ebola. Aussi faudrait-il ne pas perdre de vue les enjeux de santé non liés à la COVID-19.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** : La riposte coordonnée à l'échelle mondiale face à la COVID-19 constitue **un modèle de réponse climatique en Afrique**. Les marges de manœuvre budgétaires de l'Afrique ayant été davantage réduites par la COVID-19, une **aide supplémentaire** telle que l'allègement de la dette et des innovations dans la mobilisation du financement du secteur privé sont nécessaires pour permettre aux pays africains **de s'acquitter de leurs contributions à l'action climatique déterminées au niveau national**. L'augmentation de la variabilité saisonnière, de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des inondations, ainsi que le déplacement des habitats et des zones agroécologiques du fait du changement climatique peuvent entraîner l'insécurité alimentaire, la contraction des balances commerciales, un accroissement de la pression inflationniste et des déséquilibres budgétaires.

**FINANCEMENT** : Malgré la croissance de l'Afrique, **de nombreuses économies restent peu sophistiquées ou peu diversifiées** (figure 1.5). Ce défaut de sophistication s'explique par **les faibles niveaux d'innovation, les capacités de production limitées, la faiblesse des investissements et la piètre qualité de l'éducation**.

Une étude de 2019 a conclu que **l'inclusion financière** est un moyen prometteur de **traduire la croissance en réduction des inégalités** (Demir et Murinde, 2019). Il en ressort que l'inclusion financière pourrait élargir les possibilités pour les entreprises de développer leurs activités, de créer des emplois, d'augmenter les revenus de leurs employés et des ménages de ces derniers et, par ricochet, de permettre aux individus d'investir davantage dans l'éducation et la santé. **Une étude au Kenya** a montré que l'accès aux services d'argent mobile a contribué à augmenter l'épargne de plus d'un cinquième chez les femmes et a permis à 185 000 d'entre elles de créer une entreprise ou de mener des activités de vente au détail (Demirgüç-Kunt *et al.*, 2018).

**Le financement du secteur privé par les banques reste faible et ne répond généralement pas aux besoins** du secteur privé étant donné qu'il s'agit à **60 % de financements à court terme** (c'est-à-dire d'une échéance inférieure à un an).



## CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique.

**PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) :** L'écart de productivité entre les PME et les grandes entreprises s'explique par les secteurs à faible valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre dans lesquels les PME opèrent principalement, leur utilisation limitée des technologies et leur faible participation aux marchés étrangers (ITC, 2018). Pourtant, **les PME qui exportent ou opèrent à l'international sont plus productives, contribuent davantage à des emplois mieux rémunérés**, en particulier dans les segments à bas salaires de l'économie, et affichent une croissance supérieure de 4 % à celle des PME non exportatrices.

**AGRICULTURE :** le secteur financier (principalement à travers les prêts bancaires) **représente environ 3 % des investissements dans le secteur agricole**, une participation si faible qui s'explique par l'idée qu'ont les banques du secteur agricole, considéré comme présentant un risque élevé, principalement en raison du risque climatique, et par la faible mécanisation et le faible niveau d'éducation des agriculteurs, y compris en matière financière.

**FINANCEMENTS INNOVANTS :** en outre, ces initiatives **[financières innovantes]** devraient prendre en compte le soutien de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'African Risk Capacity (ARC) et d'autres partenaires de développement dans le transfert des risques et les solutions d'assurance pour **contribuer au succès et à la viabilité de projets d'assurance contre les risques climatiques** dans les pays vulnérables au climat.

**ACTIVITÉS EXTRACTIVES :** l'Afrique très riche en ressources naturelles telles que les minéraux, le pétrole et le gaz (FIGURE 2.2 et FIGURE 2.3). Malgré ces dotations naturelles et ressources très convoitées, le **secteur minier n'a pas beaucoup contribué au développement économique**

**et à la création de richesse dans de nombreux pays.**

La plupart des minéraux africains sont exportés sous forme de minerais, de concentrés ou de métaux sans valeur ajoutée significative, et les pays africains continuent d'importer les intrants dont le secteur minier a besoin.

**SECTEUR MANUFACTURIER :** bien que de nombreux pays africains reconnaissent l'importance du développement manufacturier et industriel et aient adopté des politiques pour permettre à ces secteurs de se développer, ceux-ci sont éclipsés par le **manque d'investissements** pour mettre en œuvre ces politiques et stratégies. Le côté positif est le **potentiel du secteur privé et la possibilité d'attirer les investissements privés.**

**SERVICES :** malgré ses promesses, le secteur des services a beaucoup de mal à réussir la transition d'une croissance basée sur la consommation à une croissance plus durable, d'une part, et de services de subsistance non échangeables à des services qui génèrent une plus grande valeur ajoutée et une plus forte croissance, d'autre part (CNUCED, 2015). L'**informalité**, une caractéristique majeure du paysage économique et social en Afrique, **existe également dans des secteurs de services tels que la santé, la construction, l'éducation et les services agricoles.**

**FINANCEMENT :** les sources de financement peuvent être un frein pour les entreprises. Même si 40 % des grandes entreprises ont accès au crédit, 60 % du crédit est à court terme, c'est-à-dire d'une échéance inférieure à un an. (...) **Le crédit à court terme ne convient pas aux projets d'infrastructure**, qui ont plutôt besoin de financements à long terme. À moins que le déficit d'infrastructures ne soit comblé, le financement des entreprises risque de ne pas suffire, à lui seul, à développer l'activité économique.



## CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

**ACCÈS AU FINANCEMENT :** les grandes entreprises ont tendance à bénéficier davantage du financement bancaire que les PME, car leurs antécédents et leur taille jouent favorablement sur leur profil de risque. Les entreprises plus petites et plus récentes et celles du secteur informel sont souvent confrontées à des coûts d'emprunt plus élevés, lorsqu'elles sont en mesure d'emprunter.

**INCLUSION :** les faibles niveaux d'inclusion financière en Afrique signifient l'existence d'un **potentiel de croissance énorme** si le secteur bancaire peut apporter des services financiers aux populations mal desservies et non desservies. **L'élargissement de l'inclusion entraînera une augmentation des dépôts**, que les banques peuvent ensuite prêter à des particuliers et à des entreprises, améliorant ainsi l'accès des particuliers au logement et aux actifs et celui des entreprises à des financements susceptibles d'accroître leurs capacités.

**RISQUES :** la présence croissante des banques panafricaines est due aux forces de la mondialisation, de la déréglementation et de la technologie. **L'émergence d'un système financier mondial a ouvert un large éventail d'options de financement.** (...) La crise financière de 2008 n'a pas eu un impact grave sur les secteurs bancaires africains, en particulier dans les économies moins ouvertes, mais à mesure que les banques africaines s'intègrent dans l'économie mondiale, **les futures crises financières mondiales seront plus susceptibles de présenter un risque grave.**

**SECTEUR AGRICOLE :** les agriculteurs africains sont pour la plupart des petits exploitants qui opèrent dans le secteur informel et n'ont pas de connaissances financières ni de propriété légalement enregistrée qu'ils peuvent utiliser comme garantie. **En conséquence, les banques en Afrique considèrent les activités agricoles comme à haut risque et les prêts agricoles ne représentent que 4 % des portefeuilles de prêts bancaires.** Pour encourager les banques à prêter aux agriculteurs, certains gouvernements offrent des garanties de crédit par l'intermédiaire de banques de développement agricole ou d'institutions de microfinance.

**INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET SERVICES :** à mesure que les économies se développent et que les gens ont plus de revenus disponibles, la consommation intérieure augmente, stimulant l'expansion du secteur privé et **le passage de l'agriculture aux entreprises manufacturières et de services.** Les banques traditionnelles interviennent généralement pour répondre aux besoins de financement de ces nouvelles entreprises. **Les prêts et lignes de crédit conventionnels sont monnaie courante parmi les petites et moyennes entreprises (PME),** mais les banques peuvent également fournir d'autres services, tels que le financement du commerce, à mesure que les entreprises se développent. Cela peut être un service essentiel pour les PME qui cherchent à développer leur activité en réponse à des opportunités transfrontalières.

**POTENTIEL :** le déficit de financement des PME demeure, et pour libérer le potentiel du secteur privé afin qu'il contribue au développement durable, **il faut renforcer les structures d'appui au développement financier.**



## CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

**MARCHÉS DES ACTIONS :** outre les marchés financiers, les investissements privés, les plateformes de financement participatif et d'autres modes de financement ont le vent en poupe. Actuellement, l'Afrique représente moins de 1 % des marchés mondiaux des actions, mais on peut s'attendre à ce que cela change au regard de l'intérêt croissant des fonds de participation privés sur le continent.

**OBSTACLES POUR LES MARCHÉS BOURSIERS EN AFRIQUE :** **niveau élevé des coûts** et frais de transaction, **longueur des procédures de cotation**, **caractère** contraignant et **difficile des conditions de cotation**, **méconnaissance** des marchés boursiers et, dans certaines bourses, le **manque de transparence**. Dans de nombreux marchés en développement à travers le monde, les coûts de transaction sont inférieurs à 1 % de la valeur échangées, mais les bourses africaines facturent généralement bien plus.

**INTRODUCTIONS EN BOURSE (PAPE) :** avec plus de 1 200 offres publiques réalisées en 2019, **le marché africain des introductions en bourse représentait 1,4 % de la valeur mondiale des introductions en bourse, qui était de 1 200 milliards de dollars**. On s'attend à ce que les marchés africains connaissent une activité accrue de mobilisation de capitaux alors que les bourses continuent de respecter leurs engagements en matière de capitalisation en raison de changements tels que le cadre réglementaire de Bâle III. Voir la figure 4.2 : Introductions en bourse dans quelques bourses des valeurs africaines, 2014-2019.

**OBLIGATIONS SOUVERAINES ET D'ENTREPRISES :** bien que **le marché de la dette en Afrique soit dominé par le marché des obligations souveraines**, qui représentait plus de 80 % de l'ensemble des émissions en 2019, **un marché des obligations d'entreprises émerge timidement**, les entreprises sud-africaines représentant plus de 40 % de ces obligations en 2019.

**SECTEUR AGRICOLE :** malgré l'intérêt croissant des fonds de capital-investissement pour l'investissement dans l'**agro-industrie** africaine, **le secteur reste sous-financé** en raison de divers facteurs qui compromettent les rendements pour les investisseurs, tels que la corruption, la bureaucratie, la faiblesse de la logistique, des infrastructures inadéquates et une valeur ajoutée limitée.

**PRODUITS FINANCIERS :** la **classe moyenne africaine** croissante **demandera des produits financiers** plus sophistiqués **et des moyens plus innovants d'épargner** – **actions, obligations et autres** placements – qui les aideront à créer de la richesse. La demande de moyens d'épargne augmentera d'autant plus que la population mondiale vieillira et atteindra des niveaux d'éducation plus élevés.



## CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

**DÉFICITS DE FINANCEMENT :** encourager les États à mobiliser des ressources nationales et des sources privées, assurer un financement du développement international plus efficace et mettre à contribution les financements climatiques sont autant de mesures qui aideront à combler les importants déficits de financement du développement. La promotion du secteur privé et la mobilisation de capitaux privés présentent une approche transformatrice pour atteindre les objectifs de développement.

**FINANCEMENT DE LA DURABILITÉ :** malgré les initiatives mondiales, régionales et nationales visant à accroître le financement durable en Afrique, les efforts de mobilisation de capitaux et d'investissements financiers n'ont pas encore accéléré le développement sur le continent d'économies respectueuses de l'environnement, socialement responsables et résilientes au climat.

**CADRES NATIONAUX :** des cadres de réglementation et de gouvernance des obligations vertes, sociales et durables sont essentiels au développement du marché. Plusieurs gouvernements africains l'ont reconnu et ont introduit des cadres de gouvernance pour les obligations vertes, y compris une certification indépendante et un contrôle des produits, qui s'alignent sur les meilleures pratiques internationales.

**PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP) :** seuls quelques pays africains se sont lancés dans des PPP pour mettre à profit les capitaux privés afin de financer les infrastructures. Le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et l'Afrique du Sud représentent près de 50 %. (...) Les pays africains pourraient également s'inspirer d'autres pays émergents qui ont pu débloquer des flux de capitaux privés vers des PPP, notamment l'Inde, la Chine et le Brésil.

**BANQUES DE DÉVELOPPEMENT :** les banques de développement régionales et nationales africaines ont un rôle crucial à jouer pour soutenir le financement des infrastructures, notamment en catalysant le financement privé. Elles devraient élargir leur champ d'intervention dans les pays où elles mènent leurs activités (en ajoutant le financement des infrastructures à leurs opérations si elles ne participent pas déjà dans ce secteur) et elles devraient envisager de s'implanter dans de nouveaux pays. De nombreux pays africains trouvent plus pratique de rechercher des financements extérieurs pour des projets d'infrastructure et de diriger leurs banques de développement vers les secteurs à faible intensité de capital de l'économie. Les banques de développement nationales africaines ont une marge considérable pour élargir leur champ d'intervention, ce qui leur permettrait de contribuer davantage au financement des infrastructures. Voir l'étude de cas « Opérations de la Banque de développement d'Afrique australe en Afrique du Sud ».



## CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

**ARGENT MOBILE :** parmi les innovations dans les fintech, l'**argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique, qui comptait 396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents pour leur fournir les services en 2018.**

**INCLUSION :** en plus de permettre aux individus d'accéder plus facilement aux services financiers, la **migration vers les services bancaires mobiles et en ligne** a étendu les services financiers aux personnes qui en étaient privées depuis longtemps par les institutions financières, que ce soit parce qu'elles vivent dans une zone mal desservie ou parce qu'elles n'ont pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire.

**PME :** les fintech offrent les **possibilités de surmonter certaines des contraintes financières** auxquelles sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) en raison de la complexité du financement des PME. (...) Les **fintech**, notamment l'analyse de données, **permettent de combler le déficit de financement dans le secteur des PME** grâce à l'innovation en matière d'évaluation, de souscription, d'émission et de mise à disposition de crédits.

**INCLUSION FINANCIÈRE :** les **infrastructures d'éducation et de télécommunications restent cruciales** pour une plus grande inclusion financière en Afrique. **Des taux d'alphabétisation et de scolarité plus élevés rendront la participation au système financier plus facile et plus attrayante**, et augmenteront ainsi la demande d'une plus grande variété de services financiers. Cette demande créera un espace pour de nouveaux entrants et produits dans le secteur des services financiers.

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE :** les projections et prévisions de croissance pour les financements alternatifs et autres instruments de financement participatif en Afrique sont très prometteuses, mais **le marché est confronté à un défi majeur : lutter contre les activités frauduleuses.** Le financement participatif des activités des entreprises ne profite aux marchés que si emprunteurs et investisseurs se font confiance. Il est impératif de fixer des **règles et des lignes directrices contraignantes** pour établir cette confiance.



## CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

### RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE ET INCLUSION :

**deux approches différentes** caractérisent l'analyse de la manière dont l'évolution de la réglementation financière touche l'inclusion et la croissance. L'approche de la « **gouvernance propice à la croissance** » **cherche des preuves directes de l'impact de la réglementation financière sur les résultats du développement. Une approche moins directe étudie comment les réglementations contribuent à la mobilisation des ressources** et à l'allocation des investissements de soutien, en promouvant le développement inclusif (CEA, 2019).

### RÉGLEMENTATION DES BANQUES : la réforme du

**secteur financier** est passée par trois phases distinctes en Afrique, et l'évolution du secteur a montré un certain nombre de tendances essentielles.

### RÉGLEMENTATIONS MACROPRUDENTIELLES :

en mettant l'accent sur les comportements collectifs, elles peuvent resserrer le lien entre réglementations prudentielles et politique de développement. (...) La politique macroprudentielle peut stimuler la croissance économique pour accroître la contribution du secteur financier au développement d'un pays.

### DÉFIS RÉGLEMENTAIRES :

**les réglementations concernant le seul secteur bancaire peuvent être insuffisantes pour protéger le système financier** de certains des **risques que posent les services liés aux fintech**, dont **la confidentialité des données, le blanchiment d'argent, l'inadéquation entre risques et rendements, et le risque systémique**. Ces nouveaux risques appellent à revoir la réglementation financière afin

de créer un environnement flexible pour le développement des fintech suffisamment strict pour limiter les risques.

**RISQUES :** de nombreuses économies africaines sont dominées par un petit nombre de secteurs, normalement les **producteurs de cultures commerciales ou de ressources naturelles**, comme le pétrole et le gaz. **Les prêts bancaires ont tendance à se concentrer sur les entreprises et les ménages de ces secteurs**, de sorte que des risques macroéconomiques importants sont associés aux portefeuilles de prêts vulnérables au risque associé aux matières premières.

### MESURES MACROPRUDENTIELLES :

la recherche d'un équilibre sain entre **la protection de l'économie** contre la contagion financière et **la possibilité pour les institutions financières de mener leurs activités** dépendra d'un calibrage et d'un agencement minutieux des **mesures macroprudentielles**. Les banques centrales et les économistes universitaires africains doivent étudier quels **instruments macroprudentiels peuvent combattre les dommages causés par les chocs**, et quelles circonstances nécessitent des instruments particuliers, tableau 7.1.





## CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - La **transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

**FINANCEMENTS INNOVANTS :** le système financier en Afrique a tout de même besoin de **se diversifier plus rapidement.** Tout un ensemble d'institutions financières devrait proposer des **produits financiers innovants adaptés** aux besoins spécifiques **de l'écosystème des entreprises** – tels que les start-up, le marketing, les transports et le recouvrement des paiements. **Pour combler les énormes déficits de financement, il faudra des solutions de financement plus innovantes dans les services bancaires aux particuliers et aux entreprises,** ainsi que des cadres juridiques, institutionnels et réglementaires solides pour débloquer le crédit bancaire aux petites et moyennes entreprises.

**RÉGLEMENTATION :** le rapport recommande que les **décideurs publics** (y compris les banques centrales) **envisagent de modifier la législation sur les services bancaires et financiers** pour favoriser le financement innovant du secteur privé. Le processus pourrait conduire à des activités de lobbying et lancer le débat sur une série de questions relatives aux services bancaires et financiers.

